

# Constitution de l'association Forêt Modèle de Provence

## ORDRE DU JOUR DETAILLE

22 avril 2013 à 14h00 au Pavillon de Chasse du Roy René

**Introduction par le Conseiller régional PACA, Charles Laugier**

### **I. Assemblée Générale Constitutive**

1. Arrêt de la liste des membres fondateurs ;
2. Adoption des statuts de l'association ;
3. Élection du Conseil d'Administration ;
4. Élection du Conseil de Surveillance ;
5. Adoption du barème de cotisation ;
6. Programme d'activité :
  - a. Actions en cours
  - b. Maîtrise d'ouvrage de l'action « liège » ;
7. Questions diverses.

L'assemblée générale sera suivie d'une réunion du conseil d'administration nouvellement élu.

### **II. Conseil d'Administration**

1. Élection du bureau (Secrétaire Général, Secrétaire général adjoint et Trésorier) ;
2. Ouverture d'un compte bancaire ;
3. Adoption du budget de fonctionnement de l'association ;
4. Demande de financement pour l'animation de la démarche forêt modèle ;
5. Demande de financement pour l'action « liège » ;
6. Question diverses